Le Tréport Magazine
N° 208
Janvier
Février
2023

Une année de mobilisation

L'Édito

Non ! Le mot est bref. Sa signification est connue de tous, mais le gouvernement fait mine de ne pas le comprendre. Pourtant, ce mot est prononcé par plus des deux tiers des Français interrogés sur le projet de réforme des retraites.

Cette attitude n'est pas surprenante. Même lorsque l'Assemblée Nationale, au sein de laquelle les macronistes ont été incapables d'établir une majorité, refuse de voter une loi, le gouvernement impose le 49.3. Ce n'est pas le règne de la démocratie. C'est celui de la loi du plus fort.

Aujourd'hui, alors que l'union syndicale, fait inédit depuis treize ans, laisse augurer une forte mobilisation dans la rue, les députés macronistes tentent de se justifier, rejoints par une partie des députés Les Républicains, qui devront répondre de leur vote devant leurs électeurs.

Ils assurent que pour assurer l'équilibre du régime des retraites, il n'y aurait pas d'autre alternative que de repousser l'âge du départ.

C'est faux. D'autres solutions existent. Prenons un seul exemple : en taxant de 2 % les milliardaires français (il sont quelques dizaines à ce jour) on dégagerait 12 milliards d'euros. C'est plus qu'il n'en faut. Le célèbre magazine Forbes, que l'on ne peut soupçonner de tendances gauchistes, relate que leur fortune a progressé de 7 % ces derniers mois. Ce ne serait donc qu'un petit partage d'une richesse gagnée durant la crise sur le dos d'une immense majorité de la population.

On pourrait même élargir l'assiette aux 500 plus grandes fortunes de France. Selon le magazine Challenges, pas plus à Gauche que le précédemment cité, leur patrimoine a progressé de 30 % durant la première année de la crise sanitaire.

«Les crises nous rendent plus forts», reconnaissait alors Bernard Arnault, président de LVMH et première fortune du pays.

Quand dans d'autres pays, pourtant tout aussi capitalistes que le nôtre, les plus grandes fortunes se font un devoir d'en reverser une partie, en France leurs détenteurs se retranchent sur leur tas d'or et nos gouvernants, entre aveuglement et intérêt personnel, continuent de nous faire les poches.

Alors, Non ! Cette fois-ci, nous devrons faire bloc pour nous opposer au projet de réforme des retraites, car il est injuste, injustifié et que d'autres solutions existent pour préserver ce système auquel nous sommes tant attachés.

Laurent Jacques,
Maire du Tréport

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 32 14 07 54
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - http://www.ville-le-treport.fr

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :
Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
02 35 50 55 20
Fax : 02 35 50 55 38
Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert du lundi au vendredi sur rendez-vous le matin de 8 h 30 à 12 h; du lundi au vendredi avec ou sans rendez-vous de 13 h 30 à 17 h.
L' accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22
Services à la population :
État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21
Location de salles et de cabines de plage : 02 35 50 55 35
Service culturel : 02 35 50 55 31
Police municipale : 02 35 50 55 34
Élections : 02 35 50 59 42
Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23
Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 7 h 45 à 12 h 45 : 02 35 50 55 25
École de musique :
02 35 50 69 16
Médiathèque : 02 35 86 84 88
Centre Calamel : 02 35 86 45 24
Centre Maternel : 02 35 50 73 71
Petit Navire : 02 35 86 55 93

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :
Mardi : 14h30-17h30
Mercredi : 10h30-17h30
Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00
Samedi : 10h30-17h30
Tél : 02 35 86 84 88.

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu
36 46

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École élémentaire
et maternelle
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel
Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancrage :
02 27 28 06 50

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).
Pour tout renseignement, merci de contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.
La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant : Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

État civil

Naissances

Mellow Blanchard
Lenny Fovet
Olivia Brard
Selly Mimouni
La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Françoise Delahaye
Paul Le loup
Chantal Galhaut
Nicole Lemercier née Gabriel
Marguerite Leullier née Maubon
Yvette Serry née Pinchon
Élise Lephay née Gest
Réjane Dudomaine née Carpentier
Claude Toussart
Jean-Pierre Richard
Dominique Désenclos
Claude Vaudemont
Huguette Datour née Pecquet
Jacqueline Meiranésio née Delafosse
Suzanne Plachot née Dumont
Jean-Claude Nicolas
Gabriel Godquin
Jacqueline Duquenne
née Dhamelincourt
Lucien Rossi
Françoise Noël

Mariage

Marie-Stéphane Vanhove
et Jean-Jacques Walmacq

Coralie Manigrasso et Aurélie Datour

Mélinda Lemaire et Nicolas Morainville

Françoise Maquet
et Christophe De Gryse

10e festival TréporTraits

Le festival TréporTraits, dédié à la chanson française, fête cette année son 10e anniversaire.

La 10e édition du Festival TréporTraits, consacré à la chanson française et orchestré par la commission culturelle municipale, aura lieu du 2 au 5 février.

Au programme : Père et Fils le 2 février à 20 h salle Reggiani; Loony le 3 février à 20 h au Théâtre du Château d'Eu; Pierre Perret le 4 février à 20 h salle Reggiani (complet); Cyril Mokaiesh le 5 février à 15 h à l'abribus de Criel-sur-Mer.

Le prix de l'entrée est de 12 euros par spectacle (pass'festival pour trois spectacles pour 30 euros). Renseignements et billetterie au service culturel en mairie au 02 35 50 55 31/35.

Un spectacle est également proposé dans le cadre de ce festival le 4 février à 11 h et à 15 h 30 à la médiathèque : «Du petit monde aux rêves de Léon». Il s'adresse à un public de 0 à 99 ans. Inscription à la médiathèque. Entrée gratuite.

Le dernier bain de l'année

À l'invitation du Casino Joa, ce sont plus de 70 personnes qui se sont retrouvées sur la plage le 31 décembre en fin de matinée. Ils ont ainsi renoué avec une tradition interrompue par l'épidémie de Covid : un dernier bain de l'année.

Pluie et vent n'ont pas épargné les téméraires qui se sont jetés à l'eau, non sans avoir écouté les conseils des bénévoles de la station SNSM du Tréport, mobilisés pour l'occasion. Ensuite, chacun a pu se réchauffer grâce aux boissons réconfortantes préparées par le personnel du casino.

Le Noël des aînés

Colis et spectacle, les aînés étaient à la fête quelques jours avant Noël.

Pour de nombreux aînés, la période de Noël n'est pas toujours facile. Aussi, la Ville met en place deux actions destinées à leur mettre un peu de baume au cœur. Tous les seniors qui le souhaitent ont la possibilité de s'inscrire pour recevoir le colis de Noël. Pour cette édition 2022, on compte 1022 bénéficiaires. Chacun pouvait choisir de venir chercher son cadeau à la salle polyvalente ou de se le faire porter à domicile. Une équipe d'une vingtaine de Pères Noël, constituée d'élus et de bénévoles de la SNSM, a ainsi sillonné les rues de la ville durant toute une matinée pour assurer le portage.

Un spectacle était aussi proposé aux seniors. Le groupe Courtvite Isabelle est monté sur la scène de la salle Reggiani pour interpréter les plus grands titres d'Edith Piaf. Les aînés ont manifestement beaucoup aimé cette prestation ponctuée d'un goûter.

Le Petit Navire a fêté Noël

Au Petit Navire, Noël est toujours synonyme de spectacle. Pour le dernier jour d'activité avant les vacances, les parents et les enfants étaient invités à se retrouver pour admirer une prestation tout en douceur et en légèreté.

Ensuite, le Père Noël a fait une apparition qui n'a pas laissé les petits indifférents.

Les vœux au personnel communal

Échange des vœux, remise de médailles et départs en retraite ont ponctué une cérémonie en mairie au début de l'année.

Comme de coutume, ce sont les agents de la Ville du Tréport qui ont eu la primeur des vœux du Maire lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de Ville. Christine Ruelloux, Directrice Générale des Services, a présenté ses vœux au Maire et à ses collègues du conseil municipal au nom de l'ensemble du personnel avant de céder la parole à Laurent Jacques.

Ce dernier a rappelé que «les agents de la fonction publique sont malmenés». Il a aussi rappelé que, «l'été dernier vous avez bénéficié d'une revalorisation de vos salaires de 3,5 %. C'était attendu depuis longtemps et je pense que cette hausse est insuffisante». Il a toutefois rappelé que, une fois de plus, cette décision pèse uniquement sur les finances de la commune, sans la moindre compensation. Cette dépense vient donc s'ajouter aux hausses des tarifs de l'énergie et des matériaux à laquelle la Ville est confrontée.

Laurent Jacques a assuré qu'il serait «*aux côtés de ceux qui se mobiliseront contre le projet de réforme des retraites. Vouloir faire travailler les salariés jusqu'à 64 ans n'est pas envisageable. Cela ne l'est pour personne et encore moins pour des employés comme les aides à domicile dont la pénibilité de l'action est connue de tous*».

Plusieurs agents ont été mis à l'honneur au terme de cette cérémonie : Marie-Noëlle Monnot et Louise Jovelin, aides à domicile, ont fait valoir leurs droits à la retraite, de même que Jean-Marc Quatrelivre, Violette Zedde, Pascale Kacziewicz, Maryse Grout et Henri Baumgartner.

Plusieurs agents ont reçu une médaille communale. Médaille d'or (35 ans de service) pour Pascal Ginfray et Frédéric Tulier; Médaille de vermeil (30 ans de service) pour Christelle Anne, Nadine Morel et Henri Baumgartner; Médaille d'argent (20 ans de service) pour Sophie Colignon, David Boulenger et Rodolphe Bric.

Le personnel a ensuite été invité à partager le buffet préparé avec soin par les élèves de la section Hotellerie-restauration du lycée Le Hurlevent. Merci à eux pour cette très belle prestation.

Noël dans les écoles

Comme chaque année, les élèves de la maternelle Nestor Bréart ont accueilli le Père Noël à la veille des vacances de fin d'année. Ils ont aussi reçu des visiteurs qu'ils n'ont pas coutume de rencontrer. M^me^ Dubuquoy, la directrice, a en effet proposé aux résidents de l'EHPAD Jean Ferrat de venir passer l'après-midi avec les enfants. Six d'entre eux ont pris place à bord du mini-bus de la maison de retraite pour aller à l'école où les élèves avaient préparé à leur attention quatre chants de Noël qu'ils ont interprétés avec beaucoup de cœur.

Ensuite, le Père Noël s'est rendu dans chaque classe pour remettre un cadeau aux enfants de la part de la Ville. Puis, les aînés et les écoliers se sont retrouvés pour partager un agréable goûter. Cette initiative a manifestement beaucoup plu aux aînés, aux enfants comme à l'équipe pédagogique.

Le lendemain, le Père Noël était de nouveau de passage au Tréport. Il a cette fois fait un détour par l'école Ledré-Delmet-Moreau où les plus jeunes élèves ont été ravis de le recevoir.

Une salle comble pour la présentation des vœux du Maire.

Les vœux à la population

C'est à Nathalie Vasseur qu'il est revenu d'ouvrir la cérémonie des vœux du Maire à la population. La 1ère adjointe a profité de cette occasion pour présenter au public ses collègues du conseil municipal. «Nous avons été privés de cette cérémonie en 2021 et 2022 en raison du Covid. C'est donc la première présentation des vœux en public depuis le début de notre mandat», expliquait-elle avant de céder le micro au Maire.

Laurent Jacques a pour sa part dressé le bilan de l'année 2022 et esquissé les projets qui émailleront 2023 à grand renfort de photos et de vidéos illustrant son propos. Revenant sur la hausse des prix de l'énergie et des matériaux, l'augmentation non compensée de nombreuses dépenses, il précisait que «*les projets pour 2023 sont placés sous le signe de la prudence. Les idées ne manquent pas, mais nous devons être vigilants. Nous sommes donc tiraillés entre la volonté de réaliser des projets qui profitent à tous, et qui sont bénéfiques pour l'emploi local à travers les entreprises que nous faisons travailler, et la nécessité d'anticiper un avenir pavé d'incertitudes*».

Le début de l'année 2023 a été marqué par l'ouverture du gymnase Célérier après une réhabilitation complète et se poursuivra avec un nouveau plan de rénovation des vitraux de l'église. Concernant la voirie, c'est le boulevard du Parc et l'avenue des Aigrettes, dans le quartier des Terrasses, qui concentreront l'attention cette année. Un foyer jeune travailleur sortira de terre à l'entrée du boulevard du Calvaire sous l'impulsion de 3F Normanvie, le nouveau nom du bailleur social Sodineuf.

La Ville travaille à plus long terme sur le projet intitulé «*Le Tréport 2030» qui concernera le quartier des Terrasses avec, d'ici quelques années, le remplacement de plusieurs immeubles par des pavillons, l'installation de l'Ancrage dans des locaux à la mesure de son action et, peut-être, la construction d'une nouvelle école. «Dans les mois à venir, nous laisserons place aux études et à la concertation afin de pouvoir prendre des décisions de la manière la plus éclairée qui soit*», précisait le Maire avant de céder le micro à Sébastien Jumel, Député.

Photos : Ulterior Portus, que nous remercions.

L'AST Full Contact.

Les sportifs à l'honneur

Comme chaque année à l'occasion des vœux du Maire, les associations sportives étaient invitées à faire connaître les noms de leurs membres les plus méritants. Ils étaient mis à l'honneur, toutes disciplines confondues, sur la scène de la salle Serge Reggiani.

Pour la réalisation et le service du buffet qui a suivi la cérémonie, la Ville a fait appel au savoir-faire de ses agents. Aimie, Aline, Stéphanie, Angélique, Manon, Audrey, Hélène et Sonia ont été saluées pour la qualité de leur prestation.

Le Général Jullien, à gauche, tient à soutenir les élèves méritants.

La Légion d'honneur distingue les lycéens

La Société des Membres de la Légion d'Honneur met en avant les mérites des lycéens.

Le Général Jullien a remis les prix de l'Apprentissage et du mérite scolaire au nom du Comité de Dieppe de la Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Cette cérémonie organisée au lycée Le Hurlevent permettait de mettre en avant des jeunes ayant effectué leur parcours scolaire au lycée du Tréport ou au lycée Anguier de Eu.

Pour le Tréport, le jury a décerné le 1er prix à Sofrann Sanson. Cette jeune fille s'est distinguée par ses excellents résultats au bac professionnel et poursuit son parcours dans ce même établissement. Comme ses autres camarades, elle a été mise à l'honneur non seulement pour ses résultats scolaires, mais aussi pour son engagement personnel et pour son implication dans la vie de l'établissement. Ainsi, Sofrann est parvenue à se distinguer sur les bancs de l'école tout en travaillant dans une entreprise. Elle a aussi réalisé pour le lycée des vidéos de promotion sur les filières de formation de son établissement.

Des accessits ont également été décernés à Kilyan Boimare, qui a obtenu son bac pro cuisine avec mention très bien et s'est engagé dans un projet de permaculture déjà remarqué par le Rotary Club, ainsi qu'à Kaly Holderbaum pour ses résultats au bac professionnel métiers du commerce et les actions menées au bénéfice de ses camarades au retour d'un séjour à l'étranger.

Nathalie Vasseur, 1ère adjointe au Maire, n'a pas manqué de féliciter ces jeunes et de remercier celles et ceux qui ont choisi de les distinguer. Elle a aussi profité de cette occasion pour rappeler que les jeunes en section professionnelle peuvent obtenir de très beaux résultats et s'orienter vers de belles carrières. «*Malheureusement, cet engagement des élèves et de leurs professeurs est actuellement en péril en raison d'un projet du gouvernement qui voudrait remettre en cause cette belle filière*», a-t-elle noté.

Les lycéens diplômés

Il y a quelques semaines, l'équipe pédagogique du lycée Le Hurlevent invitait tous les élèves à venir retirer les diplômes obtenus en juin dernier. Cette année encore, M. Codron, proviseur, avait le plaisir d'annoncer d'excellents résultats. On atteint même la perfection en CAP Production et Service en Restauration et CAP Accompagnement Éducatif à la petite Enfance et en BTS Support à l'action managériale avec 100 % de réussite. Dans les autres sections, personne n'a à rougir, à l'image des élèves de bac pro Gestion Administration avec 93 % de reçus ou encore en bac pro cuisine avec 92 % de lauréats.

Frédérique Chérubin-Quennesson, adjointe au Maire en charge de l'éducation, n'a pas manqué de féliciter les élèves comme l'ensemble de l'équipe éducative qui participe à la réussite des lycéens.

Faut-il construire de nouveaux EPR à Penly et dans l'affirmative, quelles sont les conséquences sur l'emploi et la formation, telle est la question qui a été débattue au Tréport mi-janvier.

La question de l'EPR débattue

Les télés étrangères, ici autrichienne, s'intéressent à ce sujet.

À la mi-janvier, la Ville du Tréport a accueilli l'un des débats organisés par la Commission Particulière du Débat Public dans le cadre du projet d'implantation de deux nouveaux EPR en France, et notamment sur le site de Penly.

Cette rencontre axée sur l'emploi et la formation a permis aux nombreux participants de se tenir informés, de poser des questions et de donner leur opinion. «*La mienne est faite, je suis favorable*», indiquait le Maire dans son mot de bienvenue, tout en précisant que «*si ce projet se concrétise, cela doit se faire au profit du territoire et non à son détriment ; en faveur de ses habitants et non contre eux ; pour le développement économique de notre secteur et non avec la perspective de détruire des emplois. Si la décision de construire deux EPR sur le site de Penly est prise, j'y vois de nombreuses opportunités dont notre commune et la CCVS pourront bénéficier, dès lors qu'elles sont associées aux modalités de leur mise en œuvre*».

Laurent Jacques n'a pas manqué de signaler que le projet de parc éolien, qui avait lui aussi fait l'objet du débat public, avait progressé «*au mépris de l'avis de la population locale*».

La réussite des collégiens

97 élèves du collège Rachel Salmona ont reçu leur brevet des collèges cette année. Le taux de réussite de cet établissement approche les 95 %, à la plus grande satisfaction de Nathalie Dieppois, principale, et de toute l'équipe pédagogique.

Les lauréats étaient invités à venir chercher leur diplôme il y a quelques semaines et ont eu le plaisir d'apprendre qu'un tiers d'entre eux avait même réussi à décrocher une mention «Très Bien».

Lors de cette cérémonie, les élèves ont aussi reçu un exemplaire de «Enfance gâchée, enfer caché», un ouvrage réalisé par les élèves de 3e l'an dernier. Il relate le parcours des enfants que la seconde guerre mondiale a obligés à se cacher, parfois pendant de longs mois.

Après une belle progression dans le label Ville Active et Sportive, Le Tréport monte également les échelons dans le label Ville Prudente.

Quatre cœurs pour une Ville Prudente

Invité au salon des Maires, Laurent Jacques a pour habitude de s'y rendre pour découvrir les innovations présentées à l'attention des collectivités. Les entreprises profitent en effet de cet événement pour montrer leur savoir-faire et permettre aux élus de mesurer l'intérêt, ou non, des produits présentés.

Cette fois, Laurent Jacques a fait le déplacement également pour recevoir le label Ville Prudente. Ce dernier figurait déjà à l'entrée de la Ville, mais avec «2 cœurs». Cette fois, ce sont «4 cœurs» qui ornent les nouveaux panneaux. En faisant progresser Le Tréport à cet échelon, la commission d'attribution met en avant les efforts menés par la Ville en terme de sécurité et de partage de la route entre ses différents utilisateurs.

Inscriptions à l'école

Si votre enfant doit fréquenter à la rentrée de septembre une école du Tréport et qu'il n'a jamais été inscrit, vous êtes invités à vous présenter en mairie la deuxième quinzaine du mois de mars. Votre inscription administrative sera alors enregistrée. Vous pourrez ensuite vous rendre à l'école pour finaliser votre dossier..

Pour rappel, la maternelle Nestor Bréart dispose d'une classe spécifique pour les enfants fêtant leurs deux ans dans le courant de l'année 2023. Ils sont accueillis dans une classe avec un petit effectif pour réaliser leur première rentrée dans les meilleures conditions.

Un hélicoptère longe la falaise

Il y a quelques semaines, chacun a pu assister à une manœuvre peu courante et périlleuse : un hélicoptère a longé la falaise avec un lourd chargement. À deux reprises, les rotations se sont multipliées à la demande de la société Ouest Acro. Les ouvriers de cette dernière étaient mandatés par la Ville pour réaliser des travaux en pied de falaise. Il s'agissait de remplacer l'écran de protection installé en 2006. Soumis aux embruns, le dispositif était corrodé et, pour garder toute son efficacité, il convenait de le remplacer sur toute sa longueur, soit près de 300 m. De nouveaux pieux ont été installés dans les trous réalisés par une pelle-araignée et un filet a été posé.

Pour assurer ce travail en toute sécurité, des capteurs avaient été posés sur la falaise afin de détecter tout mouvement, ce qui aurait permis au personnel d'évacuer si nécessaire. La Ville a choisi de conserver ces capteurs et pourra ainsi aviser les riverains en temps réel en cas de chute annoncée de blocs de craie.

Des écoliers généreux

Il y a quelques semaines, les élèves de l'école LDM étaient invités à prendre part à une course sur l'esplanade. Cet événement était organisé par l'équipe enseignante avec l'aide du COB Athlétisme, des parents élus et de quelques autres bénévoles. L'objectif était pour chaque enfant de trouver des sponsors pour financer chaque tour d'esplanade qu'il allait parcourir.

Les écoliers étaient réunis dans la cour de l'école pour le bilan de cette opération. Les performances des élèves et la générosité de leurs partenaires ont permis de récolter la somme de 3226 euros qui sera intégralement versée à l'association Imagine For Margo, qui lutte contre les cancers pédiatriques.

Le gymnase Robert Célérier rénové

Le Gymnase Robert Célérier a bénéficié d'une rénovation complète. Il accueille de nouveau le public depuis le début de l'année.

Le chantier de réhabilitation du gymnase Robert Célérier s'est ouvert à l'automne 2021. Il a connu quelques péripéties. Dans un premier temps, ce sont les entreprises qui ont pris du retard, puis nous avons dû sursoir à l'ouverture car une légère extension d'une dizaine de mètres carrés imposait de disposer de moyens de défense incendie plus conséquents avant d'ouvrir au public.

Depuis quelques jours, les scolaires et le monde associatif peuvent profiter de ce bel équipement. Il ne s'agit pas seulement d'une rénovation, mais presque d'une reconstruction complète de cet édifice vieux de 40 ans. Il est désormais fonctionnel, agréable mais aussi, et ce n'est pas la moindre de ses qualités, bien moins énergivore.

Ces travaux ont coûté 1,8 millions d'euros et la Ville a pu compter sur la participation de France Relance, de la Région Normandie, du Département de Seine-Maritime et sur le fond d'accompagnement mis en place par la Communauté de Communes des Villes Sœurs.

Lise Klaes en tricolore

Lise Klaes était absente de la cérémonie de mise à l'honneur des sportifs Tréportais cette année (voir en page 9), mais elle avait une bonne excuse : elle disputait le championnat de France de cyclo-cross. Licenciée à l'AST Cyclisme depuis ses débuts, la jeune femme déjà titulaire du titre de championne de France Cadette en VTT l'an dernier courait cette fois sur ses terres, en Normandie, à Bagnoles-de-l'Orne.

Elle n'était pourtant que challenger, la favorite étant une concurrente venue d'Auvergne. Mais si Lise est connue pour ses capacités physiques et sa maîtrise technique, il ne faut pas oublier qu'une course se joue aussi au mental. Dès le début de l'épreuve, elle est parvenue à faire douter sa concurrente en lui mettant la pression et elle a ainsi pu aborder le dernier tour avec plus d'une minute d'avance. C'est avec le sourire qu'elle a franchi seule et en tête la ligne d'arrivée et a ainsi pu glâner un nouveau maillot tricolore, à la plus grande joie de ses proches, et notamment de son père, Stéphane, responsable de la section Élite de l'AST Cyclisme.

Le salon du chocolat

Les papilles seront en émoi les **24, 25 et 26 février** prochain pour le salon du chocolat. C'est Basil Fouquemberg, propriétaire du magasin «Eden Picard», rue Amiral Courbet qui est aux commandes de cette belle organisation.

Une trentaine d'exposants, des chocolatiers, bien sûr, mais aussi des producteurs de toutes sortes de gourmandises, seront au rendez-vous durant ces trois journées salle Reggiani.

Un concours sera ouvert aux enfants et un autre aux adultes. Chacun pourra ainsi tenter de mettre en avant ses plus belles réalisations. Des démonstrations sont aussi au programme de ce week-end organisé en partenariat avec la Ville du Tréport.

Renseignements sur edenpicard.com

Stationnement : Pas de hausse du prix du macaron

Les macarons de stationnement sont en vente en mairie. Si vous résidez au Tréport (résidence principale ou secondaire), vous pouvez faire l'acquisition de ce macaron pour un montant de 20 euros pour l'année. Ce tarif mis en place lors de l'instauration du stationnement payant il y a quinze ans reste inchangé.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous adresser en mairie (ou de réaliser votre demande par courrier) avec la photocopie de votre carte grise, un justificatif de domicile ou une facture mentionnant l'adresse au Tréport et le règlement de 20 euros à l'ordre des Finances Publiques. Ces documents doivent être fournis pour une première acquisition comme pour un renouvellement.

Selon la couleur du macaron, il vous permet de garer le véhicule qui en est pourvu dans différents quartiers de la ville sans avoir à payer le stationnement à l'horodateur. Les personnes n'ayant pas de macaron sont invitées à régler leur paiement à l'horodateur. À défaut, en cas de contrôle, elles s'exposent au règlement du FPS (Forfait Post-Stationnement) dont le montant est passé de 20 à 25 euros.

Collecte des déchets : Les bonnes pratiques

Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de Communes des Villes Soeurs propose à ses administrés une collecte en porte à porte pour le tri sélectif des emballages et du papier.

Les emballages recyclables sont collectés dans des sacs jaunes translucides de 50 litres une semaine sur deux. Attention, tous les déchets recyclables ne vont pas dans le sac jaune (le verre par exemple) !

En partenariat avec les mairies, un calendrier de collecte des déchets a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants.

Une question sur le tri des déchets, les ordures ménagères ou un signalement ? Contactez l'ambassadeur du tri sur notre formulaire en ligne ou par mail à reduisonsnosdechets@villes-soeurs.fr ou appelez l'accueil de la Communauté de communes au 02 27 28 20 87.

Vous pouvez consulter le site internet de la CC des Villes Sœurs en scannant le QR code ci-dessous. Vous y trouverez toutes les informations relatives à ce sujet, notamment les jours de collecte selon votre lieu de domicile.

Signature d'une pétition et diffusion de vidéos, la Ville du Tréport appelle la population à soutenir le service public local.

Soutenir le Service Public Local

Les services publics sont malmenés. Un peu partout, les guichets ferment, éloignant un peu plus les populations de ces services pourtant incontournables. À l'heure du tout numérique, ce sont les plus fragiles qui font les frais de cette politique.

Notre région n'est pas épargnée : sécurité sociale, impôts, classes scolaires, bureaux de Poste ferment les uns après les autres. De plus, les moyens accordés aux collectivités locales ne progressent pas tandis que leurs charges augmentent. Ce sont tous les services rendus au quotidien, comme la halte-garderie, la cantine, la médiathèque, la propreté et l'entretien des routes ou encore l'aide aux associations qui peuvent en pâtir.

Pour sensibiliser la population au service public local et à la nécessité de le soutenir, la Ville du Tréport a mis en place une campagne d'information en novembre. Les élus ont fait signer une pétition sur le marché et ont diffusé sur Youtube plusieurs vidéos thématiques. Vous pouvez toujours les retrouver sur notre chaîne Youtube Tréport Officiel.

Élus communistes et républicains

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année commence et force est de constater qu'elle ne débute pas sous les meilleurs auspices. Après deux années de contraintes liées au Covid, la guerre en Ukraine est arrivée. Elle a suscité un élan de compassion tout à fait justifié à l'égard d'une population durement éprouvée. Dans notre pays, les conséquences ne se sont pas fait attendre avec une hausse des prix qui se poursuit aujourd'hui.

Dans ces conditions, la Ville du Tréport, elle aussi directement touchée par la flambée des prix, met tout en œuvre pour maintenir les services de proximité qui apportent soutien et confort aux Tréportaises et aux Tréportais au quotidien par le biais notamment de la cantine, de la halte garderie, des aides aux associations, des actions en direction des aînés, de toutes les mesures, petites ou grandes.

Dans ces circonstances, je vous souhaite une bonne année, une bonne santé et une mobilisation de tous les instants pour faire face et entrevoir un avenir meilleur.

Nathalie Vasseur, pour le groupe.

Élus socialistes et républicains

Madame, Monsieur,

Comment vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023 quand l'horizon est si sombre ?

Le Covid qui revient, la guerre à nos portes qui menace nos démocraties et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et maintenant la crise énergétique et l'inflation.

Tout cela crée une insécurité et une vie plus dure pour la plupart d'entre-nous. Dans ce contexte, le gouvernement en demande toujours plus aux collectivités territoriales. Sans visibilité la collectivité est obligée de naviguer à vue : l'augmentation des tarifs de l'énergie est sans précédent.

Avec la majorité municipale, nous n'oublions pas les valeurs de solidarité qui nous animent. Nos budgets et nos tarifs sont élaborés en ce sens avec 0% d'augmentation pour l'enfance jeunesse et l'aide aux familles.

Faut-il espérer comme dit l'adage qu'après la pluie viendra le beau temps ? Nous n'en sommes malheureusement pas là. Au nom du groupe socialiste et républicain, je vous souhaite malgré tout une bonne et heureuse année 2023.

Jean-Jacques LOUVEL, pour le groupe.

Le Tréport d'abord

Chères tréportaises, chers tréportais,

Une nouvelle année commence et l'on ne peut que vous souhaiter à tous et à toutes comme chaque année le meilleur : la santé, l'argent, la famille, l'amour, la solidarité et de continuer à croire en l'humanité.

Mais il est difficile de rester optimiste quand on lit la presse, que l'on regarde la télévision où l'on nous relate à longueur de temps un avenir difficile, de nouvelles difficultés à surmonter. Il est certain que l'avenir n'est pas très riant si on ne retient que les mauvaises nouvelles ou prédictions.

Alors même si cette nouvelle année sera encore une année de combat individuel, de lutte collective, il nous faudra rester vigilant et continuer à croire en nos idées et à les défendre.

Restons convaincus, tous ensemble, que les rencontres nous donneront l'élan et nous permettront de continuer à progresser afin de mieux vivre ensemble.

Bonne année 2023.

Fraternellement.

Le Tréport d'Abord

Un nouveau site internet pour la Ville

Depuis le début de l'année 2023, la Ville du Tréport dispose d'un nouveau site internet. Chacun peut y trouver aisément de nombreuses informations.

Depuis le début de l'année, la Ville du Tréport dispose d'un nouveau site internet. L'adresse reste la même :
https://www.ville-le-treport.fr

Même si l'actualité est souvent déclinée sur la page facebook Ville Le Tréport, le site internet demeure un outil de communication important pour une collectivité telle que la nôtre. Notre ancien site était devenu obsolète et il a été décidé d'en réaliser la refonte complète. Nos services ont travaillé main dans la main avec la société normande Imagile, dont nous remercions les intervenants pour leur réactivité, leur professionnalisme et leur écoute.

Au fil des différentes rubriques (vie quotidienne, vie municipale ainsi que sports-loisirs et culture) vous découvrirez de nombreuses informations sur notre cité. Chacun est invité à parcourir les différentes pages de ce nouveau site. Il s'y trouve très certainement un renseignement que vous ne connaissiez pas, un service dont vous n'aviez pas connaissance, une information dont vous ne soupçonniez pas l'existence.

Des fêtes lumineuses

Durant cinq semaines, les Tréportais ont pu profiter des illuminations mises en place à l'occasion des fêtes de fin d'année. En période de restriction budgétaire, notamment en raison de la flambée des prix de l'énergie, la Ville a fait le choix de maintenir ces éclairages. «*Alors que la période est morose, il nous semblait important d'apporter un peu de joie et, surtout, de ne pas pénaliser les enfants. L'allumage a été réglé sur l'éclairage public, et donc coupé de 23 h à 4h30. De plus, tous nos décors fonctionnent avec des leds et l'utilisation est peu coûteuse. Pour exemple, la locomotive installée sur le rond-point Debeaurain a coûté 7,5 euros en électricité pour les cinq semaines d'illumination*», indique Laurent Jacques.